

JEUNESSE ET SPORTS

RENTRÉE SPORTIVE : LES PERSONNELS JS EN PREMIÈRE LIGNE

Après un arrêt forcé de plusieurs mois, les CREPS, les clubs sportifs et les salles privées marchandes ont pu rouvrir leurs portes*. En effet, la plupart des interdictions sont levées, mais la reprise des activités est conditionnée au strict respect des protocoles sanitaires... Mais quelles recommandations faut-il suivre ? Et comment les faire respecter par les pratiquants ?

Perdus entre les règles générales édictées par le ministère de la santé et par le ministère du travail, le protocole sanitaire du MENJS et ses repères pour l'EPS, le guide de la rentrée sportive du ministère délégué chargé des sports (régulièrement mis à jour), les recommandations des fédérations sportives, les protocoles sanitaires des propriétaires des installations sportives, les acteurs du sport se tournent naturellement vers leurs interlocuteurs de proximité : les professeurs de sport. Qu'ils exercent les fonctions de Conseillers d'Animation Sportive (CAS), Conseillers Techniques et Sportifs (CTS) ou

formateurs (FOR), les agents du ministère des sports sont pleinement mobilisés.

Mais la faiblesse des effectifs et la multiplicité des missions JS rendent leur tâche souvent compliquée. Avec seulement 300 CAS dans les services départementaux et 250 dans les services régionaux, ainsi que 300 FOR dans les établissements, le ministère semble avoir (enfin) pris conscience de la nécessité de garder la main sur les 1 400 professeurs de sport et CTPS (équivalents des agrégés) exerçant les fonctions de CTS auprès des fédérations. Malheureusement, ce nouveau positionnement ne se traduit pas dans les actes. Au contraire !

Non seulement l'Agence Nationale du Sport continue à s'adresser directement aux agents JS comme si elle était leur « patron » (EX : pour les subventions) mais en plus elle a récemment obtenu un arbitrage (le 03/08/20) prévoyant le transfert de 80 ETP vers les CREPS pour le haut niveau, autant d'agents en moins dans les futures DRAJES** !

De plus, le ministère n'a pas organisé de concours de professeur de sport en 2019 ni en 2020, alors que les effectifs ont chuté de 15% ces 10 dernières années (passant de 2 719 à 2 327 agents en activité) et que de nombreux départs en retraite vont avoir lieu dans les prochaines années (400 agents ont plus de 60 ans, soit 17% des effectifs).

Pour le SNEP-FSU, il faut absolument réouvrir des concours et proposer un nombre de postes important, pour retrouver des dynamiques de travail intéressantes, notamment dans le cadre du transfert des missions JS vers l'EN prévu le 01/01/21. Il faut renforcer les effectifs JS et conforter les agents dans leur expertise, telles sont les revendications du SNEP-FSU !

gwenaelle.natter@snepfsu.net

* Et refermés partiellement depuis...

** DRAJES = Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport

Communiqué de presse - Collectif « Plus jamais ça ! »

PLAN DE RELANCE DU GOUVERNEMENT : NI SOCIAL, NI ÉCOLOGIQUE

Avec 100 milliards d'euros, Jean Castex annonce une série de mesures pour relancer l'économie française après le confinement. Il ne fait en réalité que répondre aux demandes du MEDEF, sans répondre aux urgences sociales que connaît le pays et à la nécessaire bifurcation écologique.

L'orientation générale de ce plan est un soutien aux entreprises, y compris les plus grosses qui n'ont pas toutes des problèmes de trésorerie. Ce sont donc 20 milliards, un cinquième du plan, qui seront consacrés à la réduction des « impôts de production ». Cette baisse d'imposition était déjà en gestation avant la crise du covid et est une demande déjà ancienne du MEDEF. Pourtant, les politiques antérieures de réduction de la fiscalité des entreprises ont rarement favorisé les investissements utiles, et ont surtout servi les profits des actionnaires.

Ces aides ne sont assorties d'aucune conditionnalité sociale ou environnementale. Elles ne seront d'aucun secours pour sauver les salarié-e-s des centaines de milliers de licenciements en cours ou à venir et risquent d'abonder des activités incompatibles avec les limites planétaires. Couplée à une interdiction des licenciements dans les entreprises qui font des profits, une sécurité sociale professionnelle associée à un nouveau statut du salarié pourrait a contrario assurer un maintien des droits et des revenus des salarié-e-s menacé-e-s. La relance de l'emploi par l'embauche d'agents publics n'est pas non plus envisagée, alors que le service public fait partie des « amortisseurs » de crise sociale dont l'effet est reconnu depuis la crise de 2008 et que la bifurcation écologique nécessite un accompagnement fort de l'État pour que la volonté politique affichée se décline en mesures concrètes.

De même, les sommes allouées aux minimas sociaux et aux personnes les plus précaires sont ridicules par rapport à ce qui est offert aux entreprises : 1 milliard d'euros (hausse de l'allocation de rentrée et repas à 1 euro en restaurant universitaire, aide aux associations et à l'hébergement d'urgence)... soit 1% du budget du plan de relance !

La baisse de la fiscalité sur les entreprises et l'absence de réforme fiscale qui s'attaquerait aux profits, est aussi un obstacle pour mettre en œuvre une transformation écologique de la société. Elle prive un peu plus les collectivités de fonds pour modifier en profondeur les modes de transports, de production, d'agriculture ou de logement, autant qu'elle empêche de développer les services publics qui ont pourtant montré leur importance ces derniers mois. Elle rend d'autant plus difficile la création des centaines de milliers de nouveaux emplois, non délocalisables nécessaires pour la transition écologique et les services non marchands.

Aux côtés des mouvements populaires et citoyens, nos associations et syndicats ont des propositions à faire et des combats à mener. Oui, il y a des alternatives au capitalisme néolibéral, productiviste et autoritaire, et ces alternatives sont crédibles, désirables et réalisables. Les mesures d'urgence du collectif unitaire « Plus Jamais Ça » constituent des premières pistes en ce sens. Elles sont amenées à s'enrichir au fil des mobilisations que nous mènerons collectivement.